



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

épargne salariale

Question écrite n° 75740

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conditions permettant de débloquent les fonds de participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise. Les conditions de déblocage des fonds sont en effet limitées à des cas précis et plutôt exceptionnels, événements familiaux comme mariage ou décès, acquisition d'une résidence... D'autres circonstances de la vie courante pourraient être envisagées, comme par exemple l'entrée des enfants dans un cycle d'études supérieures, long et coûteux. Il lui demande si des dispositions peuvent être prises pour élargir le champ d'application des textes en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75740

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2160